

# Résumé

## L'avantage dont bénéficient sur le marché du travail les diplômés de la filière professionnelle du deuxième cycle de l'enseignement secondaire par rapport à ceux de la filière générale tend à s'estomper au fil du temps

Bien que dans le cadre institutionnel, l'offre d'enseignement et de formation professionnels (EFP) formels s'étende du premier cycle de l'enseignement secondaire à l'enseignement tertiaire de cycle court, plus de deux tiers des effectifs suivant ce type de filière sont scolarisés dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Dans certains pays où l'enseignement professionnel est plus répandu, ses diplômés jouissent de taux d'emploi élevés. Cependant, cet avantage sur le marché du travail tend à s'estomper au fil du temps. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, le taux d'emploi des diplômés de la filière professionnelle du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire est similaire chez les 25-34 ans (82 %) et les 45-54 ans (83 %), alors qu'il augmente entre ces deux groupes d'âge chez les diplômés de la filière générale, passant de 73 % à 80 %. Par contraste, l'avantage des diplômés de l'enseignement tertiaire sur le marché du travail s'accroît chez les plus âgés. Les revenus sont également inférieurs : tandis que les diplômés de la filière professionnelle du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ont des revenus similaires à ceux des diplômés de la filière générale de ce niveau d'enseignement, ils gagnent en moyenne 34 % de moins que les diplômés de l'enseignement tertiaire dans les pays de l'OCDE. De moins bonnes perspectives sur le marché du travail pourraient avoir contribué au recul du pourcentage de diplômés en filière professionnelle du deuxième cycle de l'enseignement secondaire entre les générations : en 2019, ils étaient en moyenne 21 % chez les 25-34 ans, contre 26 % chez les 45-54 ans. Par contraste, le pourcentage de diplômés de l'enseignement tertiaire a augmenté, passant de 35 % chez les plus âgés à 45 % parmi les jeunes adultes.

## Les formations qui alternent emploi et études sont relativement peu répandues malgré leurs avantages avérés

Les pays disposant de solides formations dispensés en alternance emploi-études sont aussi ceux où les taux d'emploi sont les plus élevés parmi les diplômés de la filière professionnelle, dépassant même dans certains cas ceux des diplômés de l'enseignement tertiaire. Cependant, seul un tiers des effectifs en filière professionnelle du deuxième cycle de l'enseignement secondaire suivent ce type de programmes, en moyenne, dans les pays de l'OCDE. La durée du volet pratique en entreprise varie selon les pays, de moins de 30 % de la durée globale du programme en Estonie et en Israël, à au moins 80 % en Autriche, en Finlande et en Suisse. Les domaines d'études les plus prisés parmi les diplômés de la filière professionnelle varient selon les niveaux d'enseignement. Tandis que l'ingénierie, les industries de transformation et la construction sont le grand domaine d'études le plus répandu dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, ce sont le commerce, l'administration et le droit, ou la santé et la protection sociale qui sont privilégiés par la plupart des étudiants de l'enseignement tertiaire de cycle court.

## Permettre aux élèves en filière professionnelle de poursuivre leurs études dans l'enseignement tertiaire peut améliorer leurs résultats, tant sur le plan de l'apprentissage que de l'emploi

Deux tiers environ des pays de l'OCDE ont mis en place des passerelles afin de permettre aux élèves en filière professionnelle du deuxième cycle de l'enseignement secondaire de poursuivre leurs études dans l'enseignement tertiaire. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, près de 7 élèves sur 10 en filière professionnelle du deuxième cycle de l'enseignement secondaire suivent des programmes à l'issue desquels ils peuvent avoir directement accès à l'enseignement tertiaire. De meilleures perspectives pour la poursuite de leurs études peuvent encourager ces élèves à obtenir leur diplôme. Bien que le taux de réussite en filière professionnelle du deuxième cycle de l'enseignement secondaire deux ans après la fin de la durée théorique de la formation (70 %) soit inférieur à celui en filière générale (86 %), les élèves en filière professionnelle sont plus susceptibles de réussir leur formation si elle donne directement accès à l'enseignement tertiaire que si elle ne le fait pas. La voie d'accès direct la plus courante entre la filière professionnelle du deuxième cycle de l'enseignement secondaire et

l'enseignement tertiaire se fait via les programmes tertiaires de cycle court, principalement professionnels dans la plupart des pays de l'OCDE, mais aussi via les programmes de licence ou les formations équivalentes. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, 17 % des nouveaux inscrits (première inscription) dans l'enseignement tertiaire entament une formation tertiaire de cycle court. Les adultes diplômés de l'enseignement tertiaire de cycle court affichent un taux d'emploi supérieur de 4 points de pourcentage à celui des diplômés de la filière professionnelle du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, et gagnent en moyenne 16 % de plus dans les pays de l'OCDE.

Les filières professionnelles sont souvent conçues pour permettre aux étudiants plus âgés souhaitant acquérir de nouvelles compétences de reprendre leurs études plus tard dans la vie. Tandis que 37 % des 15-19 ans scolarisés dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire suivent une filière professionnelle, ce pourcentage passe à 61 % chez les étudiants de plus de 25 ans. De même, les nouveaux inscrits (première inscription) dans l'enseignement tertiaire de cycle court sont en général plus âgés que ceux des formations tertiaires de cycle long (licence ou premier master de type long).

## Les dépenses totales au titre des établissements d'enseignement ont augmenté à un rythme inférieur à celui du PIB

En 2017, les dépenses totales s'élevaient à environ 9 100 USD par élève dans l'enseignement primaire et 10 500 USD dans l'enseignement secondaire, en moyenne, dans les pays de l'OCDE. La filière d'enseignement influe sur le niveau de dépenses : dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, les formations en filière professionnelle coûtent en moyenne environ 1 500 USD de plus par élève que celles en filière générale, dans la mesure où elles nécessitent en général des installations et des équipements plus sophistiqués, et où la formation en entreprise peut entraîner des coûts supplémentaires. Dans l'enseignement tertiaire, les dépenses totales s'élevaient en 2017 à 16 300 USD par étudiant, en moyenne, dans les pays de l'OCDE. À ce niveau d'enseignement, 68 % des dépenses totales sont financés par les pouvoirs publics, contre 90 % aux niveaux inférieurs d'enseignement. La part la plus importante est consacrée à la rémunération du personnel, qui représente 67 % dans l'enseignement tertiaire, et 77 % aux niveaux inférieurs d'enseignement. Après une hausse entre 2005 et 2012, la part des dépenses totales au titre des établissements d'enseignement (du primaire au tertiaire) dans le produit intérieur brut (PIB) est tombée à 4.9 %, en moyenne, en 2017 – en deçà des 5.1 % de 2005. Les dépenses d'éducation ont en effet augmenté plus lentement que le PIB au cours de cette période, avec une hausse de 17 %, contre 27 % pour le PIB.

## Les temps d'instruction et d'enseignement sont restés relativement stables au fil du temps

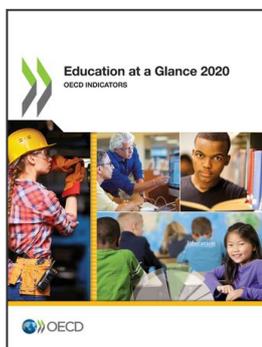
En 2019, le temps annuel moyen d'instruction obligatoire était de 804 heures dans l'enseignement primaire et de 922 heures dans le premier cycle de l'enseignement secondaire. Ces valeurs sont restées relativement stables depuis 2014, seuls quelques pays affichant des variations supérieures à 5 %. Tandis que le temps d'instruction des élèves augmente avec l'élévation des niveaux d'enseignement, le temps d'enseignement obligatoire dans les établissements publics diminue : dans les pays et économies de l'OCDE, les enseignants sont ainsi tenus de donner, en moyenne, 778 heures de cours par an dans l'enseignement primaire, contre 680 heures dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire (filière générale). Depuis 2015, le nombre annuel d'heures d'enseignement a diminué d'environ 2 % dans l'enseignement primaire comme dans le premier cycle de l'enseignement secondaire. Entre 2000 et 2019, en moyenne, dans les pays et économies de l'OCDE dont les données sont disponibles, le salaire statutaire des enseignants (ayant les qualifications les plus courantes et 15 ans d'ancienneté) du primaire et de la filière générale du secondaire a augmenté de 2-3 %, malgré la baisse des salaires après la crise économique de 2008. Toutefois, dans les pays dont les données de toutes les années de référence sont disponibles, le salaire des enseignants est resté à peu près constant depuis 2015.

## Autres faits marquants

En moyenne, dans les pays de l'OCDE, 26 % des enfants de moins de 3 ans fréquentaient une structure d'éducation et d'accueil des jeunes enfants (niveau 0 de la CITE) en 2018.

Le nombre d'étudiants étrangers ou en mobilité internationale dans l'enseignement tertiaire a progressé de 4.8 % en moyenne par an entre 1998 et 2018. Bien que les pays de l'OCDE accueillent la grande majorité des étudiants étrangers ou en mobilité internationale, c'est l'effectif d'étudiants en mobilité internationale dans des pays tiers de l'OCDE qui a augmenté le plus rapidement.

Un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire reste une bonne protection contre le chômage. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, 61 % des 25-34 ans occupent un emploi parmi les non-diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, contre 78 % parmi les diplômés au plus de ce niveau d'enseignement ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire.



Extrait de :  
**Education at a Glance 2020**  
OECD Indicators

Accéder à cette publication :  
<https://doi.org/10.1787/69096873-en>

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

OCDE (2020), « Résumé », dans *Education at a Glance 2020 : OECD Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/2d633241-fr>

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :  
<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.